LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE

La déclaration du parti, dans un bref rappel des faits, souligne les principaux griefs contre la gestion du gouvernement de Front populaire

EN ENTRANT DANS LE « FRONT DE LA LIBERTÉ », LA FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE ENTEND SURTOUT LUTTER CONTRE LA CONTAGION COMMUNISTE ET TRAVAILLER A LA RESTAURATION DES LIBERTÉS FRANÇAISES

Paris, 5 juin. — La cinquième séance du congrès de la Fédération républicaine s'ouvre à 9 h. 45, sous la présidence de M. Pierre Taittinger, vice-président du groupe parlementaire de la Fédération et en même temps président et fondateur du Parti républicain national et social.

La défense nationale

Quelle a été l'utilisation des fonds de l'équipement spécial ?

M. Taittinger donna la parole au colonel des Isnards, qui développe son rapport sur la politique de défense nationale.

Le député de Paris examine quelles sont les forces respectives de l'Allemagne, de l'Italie et de la France. La sympathie de l'Italie lui paraît acquise pour le moment; nous avons le devoir d'en tenir compte.

« En France, on s'est décidé à voter des crédits massifs quand le danger ne pouvait plus être nié. Mais comment ont-ils été employés? Comment et selon quelles modalités sont utilisées les ressources financières apportées par l'emprunt dit de « Défense nationale »? La question a été posée; la réponse n'est pas encore parvenue.

» L'organisation générale de l'armée a été déjà améliorée par la création des unités de forteresse et la motorisation, malheureusement trop lente, d'un certain nombre de divisions. Pour achever de donner à cette organisation tout son rendement, certaines mesures s'imposent. D'abord, la politique doit être écartée de l'armée. La propagande antimilitariste toujours plus audacieuse du parti communiste doit être réprimée sévèrement. M. Daladier a pris nettement position sur ce point; ses ordres doivent être exécutés sans faiblesse.

» D'autre part, le matériel doit être amélioré, modernisé et complété. Les crédits ont été votés, mais le matériel ne sort pas au rythme nécessaire. La situation politique et sociale en est cause en grande partie.

» En ce qui concerne l'aviation, trop de vieux appareils sont encore en service; il faut hâter l'exécution du matériel neuf. La défense passive ne doit pas rester sous la direction du ministre de l'Intérieur. Elle doit relever du ministre de la Défense nationale, parce que tout est encore à faire pour appliquer réellement les dispositions de la loi.

« Il faut un vrai ministère de la Défense nationale et un commandant en chef »

» Dernière réforme, mais essentielle: il faut un vrai ministère de la Défense nationale — l'actuel n'en a que le nom — et un commandant en chef désigné dès le temps de paix, qui sera le chef d'état-major général de l'ensemble des forces terrestres, navales et aériennes.

Plusieurs orateurs, dont le colonel Josse, ancien sénateur, interviennent dans la discussion générale.

La politique coloniale

Un redressement est indispensable au rayonnement et au prestige de la puissance française

M. Boucher, député des Vosges, critique la politique coloniale poursuivie par M. Marius Moutet. Après s'être élevé contre les prétentions du Reich d'obtenir des colonies, le rapporteur condamne expressément le projet Violette (électorat et éligibilité des indigènes) qui fournit aux agitateurs le thème d'une revendication d'autant plus passionnée qu'elle touche à des sentiments de race et de religion.

« On ne sauvera pas l'Empire colonial français avec des phrases, poursuit l'orateur, le mal a ses auteurs et nous les nommerons. »

En conclusion de son rapport, le député des Vosges propose à l'assemblée l'adoption de vœux dont voici les principaux:

« Que soit constitué un ministère de la France d'outre-mer, groupant l'administration de toutes nos provinces lointaines et apportant une réalisation de la conception de l'empire français;

» Que soit resserrée dans l'ensemble la France d'outre-mer une politique d'autorité mettant fin à toute agitation antifrançaise, à toute propagande communiste de révolution, de guerre civile;

» Que soit proclamée, sans laisser place à aucune discussion possible, l'indivisibilité absolue de notre empire colonial;

» Que soient recherchées les mesures susceptibles de permettre à toutes les populations du nord-africain, de soutenir leurs intérêts et de défendre leurs droits; que la préoccupation de notre grandeur coloniale soit à la base de notre politique étrangère;

» Que soient réalisées les dispositions essentielles préconisées par la Conférence impériale, notamment en ce qui concerne la constitution d'un fonds colonial et la mise en œuvre du transsaharien;

» Que soit menée à son terme l'étude des dispositions qui doivent avoir pour effet de fixer de façon avantageuse pour les colonies comme pour la métropole les directives de leur production agricole, de leurs échanges économiques, en sorte qu'elles s'harmonisent et se complètent au lieu de se concurrencer. »

M. Boucher dépose aussi le vœu suivant: « Le congrès national de la Fédération républicaine de France, alerte l'opinion publique sur les dangers que fait courir à notre Empire colonial la politique de démagogie, d'incurie administrative et d'excitation raciale que poursuit aveuglément le gouvernement de « Front populaire » et, conscient de la nécessité de resserrer les liens moraux et économiques de la France d'outre-mer et de la France métropolitaine, réclame le vigoureux effort de redressement indispensable au rayonnement et au prestige de la puissance française. »

La discussion est ensuite ouverte sur le rapport de M. Marcel Bbucher.

M. Péringuey, de la Fédération d'Alger, dénonce la propagande communiste, qui ne peut s'exercer qu'avec la complaisance des Pouvoirs publics métropolitains. Il rappelle que le chef des communistes algériens a été condamné à la prison et qu'il n'est pas encore arrêté, bien que la Cour de cassation ait statué.

Au début de la séance de l'après-midi, les conclusions du rapport de M. Marcel Boucher sont adoptées à l'unanimité.

La politique extérieure

Le président de séance, M. Camille Blaisot, donne la parole à M. François Valentin, député de Meurthe-et-Moselle, pour traiter les problèmes de politique extérieure.

Le rapporteur, après avoir souligné les dangers que fait courir à l'Europe le réarmement clandestin de l'Allemagne, aborde les relations franco-italiennes. Il note que le gouvernement français refuse de reconnaître Victor-Emmanuel empereur et roi, qu'il se fait le champion de l'antifascisme, et entretient avec Moscou des relations trop intimes.

Parlant de l'Espagne, le rapporteur déclare:

« Nous suivons avec intérêt les progrès réalisés par les armées du général Franco, auquel l'Espagne devra d'avoir échappé au bolchevisme et à l'anarchie dont la victoire aurait pu provoquer le bouleversement sanglant de l'Europe.

Le rapporteur souligne la nécessité de l'entente franco-britannique et rappelle l'hostilité de la Fédération au pacte franco-soviétique. Il propose à l'assemblée le vote d'une résolution disant notamment:

1° Le devoir de la diplomatie est à la fois de faire respecter le droit existant, de le faire progresser dans un esprit de collaboration internationale et de mettre à son service les moyens matériels qui empêcheront qu'il soit bafoué, par voie d'organisation internationale autant que possible et, à défaut, par voie d'effort national;

2° L'entente des grandes puissances occidentales telle qu'elle s'était réalisée lors de la conférence de Stresa est le but que doit se proposer l'activité diplomatique française;

3° Il appartient toujours à la France de prendre l'initiative de cette rénovation. Elle seule est à même de jouer le rôle de médiateur désintéressé qui rendra possible une efficace collaboration;

4° Des conversations franco-allemandes sont subordonnées à cette double condition que la France soit forte militairement et diplomatiquement grâce à la collaboration sus énoncée;

5° La Fédération rappelle sa fidélité à l'amitié avec la Pologne et la Petite-Entente et son hostilité à toute alliance militaire avec la Russie des Soviets.

6° C'est seulement un redressement de la politique générale dans le sens de la grandeur française qui permettra le redressement de la politique extérieure dans le sens d'une contribution féconde à la sécurité du pays et au maintien de la paix.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

La politique générale

M. Xavier Vallat, député de l'Ardèche, développe son rapport sur la politique générale du parti. Il s'attache à démontrer que toute la politique intérieure française est dominée par l'influence communiste.

Il déclare que la seule formule susceptible de remplacer le front populaire est la formule d'union nationale antimarxiste et elle n'est possible qu'avec l'assentiment du parti radical-socialiste.

Il conclut affirmant que l'ennemi n° 1 c'est le marxisme.

Le rapport de politique générale est adopté à l'unanimité.

La déclaration du parti

M. Xavier Vallat donne lecture de la déclaration du parti dont voici les passages essentiels :

« Les accords Matignon ne pouvaient être salutaires que si les pouvoirs publics avaient eu la volonté de les arbitrer en vue de l'intérêt général. Nous savons aujourd'hui que la procédure de l'arbitrage officiel n'est obligatoire que pour l'une des parties et ne met fin à un conflit que dans la mesure où la sentence adopte le point de vue de la C.G.T.

« Quant à la loi des quarante heures qui devait résorber théoriquement et au delà la totalité des chômeurs, son application brutale et sans souplesse n'a eu qu'un resultat économique certain : enlever à l'agriculture 70.000 jeunes paysans pour en faire des employés de chemins de fer.

« La nationalisation de dix usines d'aéronautique et de dix autres travaillant pour la guerre et pour la marine ne s'est traduite pour l'instant que par une augmentation des prix de revient et par une diminution considérable de la production nécessaire à la défense nationale.

« L'office du blé a eu pour résultat de freiner la revalorisation des céréales et de priver la paysannerie française de deux milliards de recettes.

« La dévaluation a appauvri tous les créanciers de l'Etat sans nous offrir des débouchés commerciaux extérieurs. La vie a renchéri dans une proportion qui dépasse le pourcentage des salaires prévu par les accords Matignon, et ainsi le pouvoir d'achat général n'a pas été augmenté.

« En politique extérieure, notre bloc avec Moscou a éloigné de nous des amitiés précieuses sans diminuer la nécessité où nous demeurons d'être vigilants sur le Rhin.

« En politique financière, le déficit atteint pratiquement le volume du budget.

« Au point de vue de la politique intérieure le bon plaisir gouvernemental s'est installé dans tous les domaines. La liberté de réunion, la liberté de la presse, la liberté du travail et la liberté syndicale sont battues en brèche; le droit de propriété est suspendu; l'indépendance de la magistrature est ouvertement bafouée. La majorité du Front populaire est allée jusqu'à contester par des invalidations scandaleuses, le droit des citoyens français d'être représentés par des élus de leur choix.

« Après un an d'une politique Léon Blum contresignée par une majorité docile à l'aiguillon communiste, le manque de confiance, l'inquiétude et même l'angoisse des producteurs se traduisent par une paralysie économique lente et par un désordre social grandissant, symbolisé par « l'humiliation nationale » d'une exposition internationale inaugurée à l'état d'ébauche.

« La Fédération républicaine est prête à toutes les collaborations nécessaires pour tirer le pays du danger mortel ou la tutelle communiste l'entraîne.

« En dehors de la formation Front populaire, seule est possible une majorité s'appuyant sur l'ensemble des partis anticollectivistes et soutenant un gouvernement de salut public.

« La Fédération républicaine proclame sa volonté de faire aboutir le plus tôt possible une réforme électorale basée sur la représentation proportionnelle intégrale.

« Sur le plan de l'action civique, la Fédération républicaine est décidée à travailler au redressement de l'esprit public avec l'aide de tous les groupements résolus à protéger notre pays de la contagion communiste. C'est pourquoi, voulant travailler, d'abord, à la réconciliation des Français qui ne veulent pas que les destins de leur patrie soient confiés à un parti dirigé par un gouvernement étranger dont le but est de pousser le pays à la révolution sanglante et à la guerre européenne, elle a donné sans marchandage, son adhésion réfléchie à un « Front de la liberté » ne menaçant l'indépendance absolue d'aucun des contractants mais réclamant de tous le maximum d'efforts fraternels pour que soient restaurées dans leur nécessaire intégrité les libertés françaises ».

Une dernière séance se tiendra dimanche matin. Elle sera consacrée à l'activité des fédérations départementales.

Le banquet de clôture aura lieu ensuite sous la présidence de M. Louis Marin.

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

L'Allemagne réclame pour les bâtiments attaqués le droit de représailles

Mais l'Angleterre n'est pas disposée à admettre cette thèse

LE GÉNÉRAL MOLA A-T-IL ÉTÉ VICTIME D'UN ATTENTAT ?

Berlin, 5 juin. — L'Allemagne a remis à Londres sa réponse aux propositions transmises mercredi soir, à Berlin, Paris et Rome par le gouvernement britannique.

Elle désire voir le contrôle fonctionner de nouveau et il semble, d'autre part, qu'elle se soit assuré le consentement de l'Italie pour ses suggestions.

La note précise : la constitution de zones de sécurité est approuvée sans réservie. La garantie à donner par les deux parties belligérantes ne soulève que des difficultés de forme. L'Allemagne n'a en effet, qu'une confiance médiocre dans la garantie que pourrait donner le comité rouge de Valence.

Des difficultés surgissent quant à la sécurité absolue des bateaux qui participent au contrôle, car on n'estime pas suffisante la consultation des quatre commandants des flottes. C'est au commandant de chaque bateau qu'il incombe de prendre toute mesure de défense qu'il estime nécessaire. On demande même que les commandants puissent prendre eux-mêmes des mesures de représailles.

On attend à Berlin la réponse du gouvernement britannique à cette note.

On déclare à ce sujet dans les milieux politiques allemands :

« Nous maintenons le point de vue défense. Si on nous attaque, nous tirerons ».

Pour souligner ce point de vue, l'amirauté allemande a massé dans les eaux espagnoles des forces navales doubles de celles qu'elle y entretenait pour le contrôle.

La presse justifie ce raidissement de l'attitude diplomatique du Reich en commentant la mort de plusieurs blessés du « Deutschland. »

« Vingt-huit marins d'un cuirassé allemand, dit-elle, ont été assassinés par deux avions soviétiques.

« On nous demande à l'étranger d'oublier nos morts, et la résolution de les venger pour nous lancer dans des marchandages diplomatiques. Et bien ! non. Le peuple allemand ne le peut pas. Il ne s'agit pas pour l'Allemagne de rétablir une situation diplomatique permettant de sauver l'œuvre du Comité de non-intervention.

« Le Foreign Office paraît vouloir passer l'éponge par trop facilement sur les morts du « Deutschland ».

« Légitime défense, oui; répression, non », dit-on à Londres

Londres, 5 juin. — Au sujet du droit de légitime défense dont fait état la note allemande, on déclare dans les milieux officiels britanniques :

Le gouvernement allemand souhaiterait, apparemment que le principe de consultation entre les quatre gouvernements n'exclût pas le droit de légitime défense et n'entravât pas toute action individuelle que pourraient dicter les circonstances.

C'est, sans doute, sur ce point qu'il risque d'y avoir équivoque.

S'il s'agit du droit de légitime défense, c'est là une prérogative, qui n'a jamais été contestée aux bâtiments de surveillance ; s'il s'agit du droit de repression on n'est pas, du côté anglais, disposé à le reconnaître, puisque le projet de consultation, a précisément pour but de limiter les initiatives individuelles.

Quoi qu'il en soit, il semble que la réponse allemande soit tenue pour une base de discussion.

La réponse italienne constituerait une acceptation de principe

Londres, 5 juin. — On mande de Rome à l'Agence Reuter : La réponse italienne aux propositions britanniques relatives à la sécurité des navires participant au contrôle de la non-intervention sera remise à Londres au début de la semaine prochaine.

On croit que cette réponse constituera une acceptation de principe avec des réserves en ce qui concerne des détails techniques.

Il semble que sur la question des zones de sécurité et des assurances à recevoir des partis espagnols, l'Italie soit dans l'ensemble d'accord avec les propositions anglaises ; mais elle soulèverait des objections à la troisième partie. Le principe d'une consultation préalable des quatre puissances avant toute réaction nécessité par une agression éventuelle, aurait soulevé de fortes critiques à Rome.

Quant à la réponse française, on croit qu'elle approuve l'initiative anglaise et formule certaines suggestions de nature à faciliter la coopérations entre les flottes.

Les obsèques du général Mola à Pampelune

Pampelune, 5 juin. — D'un des envoyés spéciaux de l'Agence Havas :

Après Burgos où l'Espagne nationaliste officielle avait rendu hommage aux restes du général Mola, Pampelune, au nom de la Navarre, a fait à son fils adoptif des funérailles très simples mais ces plus émouvantes.

Le cercueil du général Mola, accompagné des voitures officielles est arrivé à Pampelune à 9 h. Il a été aussitôt déposé dans une chapelle ardente qui avait été érigée à la députation.

Quelques instants après, Mgr Goma, archevêque de Tolède, accompagné de deux évêques est venu bénir le cercueil en présence de la famille et de toutes les personnalités officielles.

A 19 h. 40 le cortège s'est formé. En tête venaient la musique des requêtes, un détachement des requêtes de Navarre, la musique des phalangistes, un détachement de cette milice, après un espace, l'archevêque de Tolède et les évêques précédés de la croix.

Un fourgon automobile très simple portait le cercueil. Il était entouré de la garde personnelle de requêtes du général.

Derrière le corbillard et seul, le général Millan Astray, grand mutilé de guerre, représentant le généralissime, chef de l'Etat. Derrière venaient les officiers de l'état-major des armées du Nord, le sabre cravaté de crêpe, le général Solchaga et son état-major, puis dans des voitures, la famille du général Mola. Venaient ensuite deux grands camions chargés de couronnes. On y remarquait celles du généralissime, des officiers de son état-major, des combattants de Biscaye, de la province de Navarre, etc...

La longue file des voitures des personnalités qui ont accompagné le cercueil depuis Burgos, fermait le cortège qui arrivait vers 20 h. au cimetière où une cérémonie intime eut lieu à laquelle assistaient seulement la famille et le représentant du généralissime.

A 20 h. 20, le corps du général Mola était descendu dans le caveau de famille où il repose à côté de celui de sa mère.

Dimanche aura lieu à la cathédrale de Pampelune une messe solennelle pour le repos de l'âme du général Mola. Toutes les personnalités qui ont assisté aux funérailles seront présentes.

Le chef de l'armée du Nord a-t-il été victime d'un attentat ?

Hendaye, 5 mai. — Le bruit court avec persistance que l'accident dont a été victime le général Mola ne serait pas dû au brouillard, mais à un attentat. On rapproche cette agression de celle dont fut victime au début de l'insurrection le général Sanjurjo, dont l'avion fit explosion en plein vol, sous l'effet d'une bombe à mécanisme d'horlogerie.

On étayc cette version de l'attentat sur le fait que d'abord les corps des victimes étaient affreusement déchiquetés, que l'endroit où s'est produit l'accident, à Castil-de-Peones, n'est guère accidenté, contrairement à la version qui assure que l'avion s'est heurté à un pic.

Mort du général Leroy

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Bientôt, les « plumes blanches », de commandant de corps d'armée couronnèrent cette vie toute droite de soldat glorieux : le général Leroy recevait du ministre de la Guerre le commandement de la 17e région à Toulouse.

C'est de Toulouse que le regretté défunt vint, en décembre dernier, prendre la succession du général Mussel, à la tête de la 1re région, où la mort vient de le surprendre.

Le général Leroy était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de dix citations.

***

L'armée française perd, avec le général Leroy un de ses chefs les plus estimés et les plus aimés.

Rien ne laissait prévoir une fin aussi rapide.

Le médecin général Worms, qui le soignait, espérait bien arriver à juguler le mal qui étreignait le glorieux soldat. Mais, vendredi, ce mal s'était aggravé, et l'on avait dû appeler le fils du général, M. Robert Leroy, officier des eaux et forêts.

***

Le drapeau qui flotte à l'entrée du quartier général, rue Négrier, a été mis en berne.

Le corps du défunt, est veillé par quatre officiers en grande tenue et sabre au clair, qui montent une garde suprême auprès de leur chef.

Toute la journée de samedi, un activité fébrile, mais silencieuse, n'a cessé de régner dans les bureaux et appartements de l'hôtel militaire. Le général Doumenc a pris l'intérim du commandement.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 juin, à 11 h. 30, en l'église Saint-André, à Lille, d'où le corps sera conduit au cimetière de Veynes (Hautes-Alpes).

En cette douloureuse circonstance, nous nous associons au deuil des officiers et soldats du 1er corps, et nous leur présentons, ainsi qu'à la famille du général, nos sincères condoléances.

Sous des valises déposées à Brighton, on découvre des flaques de sang humain

On recherche activement deux jeunes gens venus chercher les mystérieux colis

Londres, 5 juin. — Une affaire fait actuellement grand bruit en Angleterre. Des flaques de sang humain auraient été laissées sous des valises déposées à la station d'autobus de Poolwalley à Brighton.

On recherche activement un jeune homme et une jeune fille venus chercher les valises et qui partirent sans être inquiétés. Ce n'est, en effet, qu'après leur départ que la découverte fut faite.

— En présence de M. Albert Lebrun, M. Zay a présidé samedi matin la séance inaugurale du congrès international de la Cité universelle du théâtre.

LETTRE DE BRUXELLES

Après une semaine de désarroi politique

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 5 JUIN 1937.

La semaine politique s'achève dans le trouble.

A la Chambre, le projets linguistiques et relatifs à l'amnistie ont été discutés et voté dans un désordre sans précédent. Des textes, d'amendements, contradictions présentés au hasard, ont chevauché les uns sur les autres. La discussions des différents projets a été interrompue, suspendue, reprise, remise et recommencée au petit bonheur. Les votes ont été contradictoires, incompréhensibles. Seuls, les nationalistes flamands menaient le jeu avec entrain. Cette anarchie servait leur cause. Ils avaient intérêt à l'augmenter; ils ne s'en firent pas faute. Au fond, ce sont eux les seuls vainqueurs politiques de cette semaine.

La droite flamande elle-même, qui voyait cependant se réaliser une nouvelle partie de son idéal, est sortie disloquée de la bagarre linguistique. On annonce, en effet, que plusieurs de ses membres ont envoyé leur démission du groupe, parce que celui-ci n'avait pas exigé « in fine », l'amnistie politique inconditionnelle, comme l'avait réclamée l'aile flamande du Bloc catholique belge, qui seule avait pris position, l'aile wallonne n'ayant pas bougé.

Du côté libéral, la situation est plus compliquée encore. Le mouvement pour la démission des ministres libéraux prend une importance de plus en plus considérable. La Fédération libérale de l'arrondissement de Bruxelles dont le ministre des transports est le député, exige sa démission. Elle s'est ralliée à cette apostrophe d'un de ses principaux membres, à M. Marcel Jaspar : « S'il m'arrivait de penser tout autrement que mon parti, je m'en irais.»

Le parti socialiste est tout aussi divisé sur les questions linguistiques que la droite et la gauche libérale. Les passions raciques y sont aussi violentes. L'un de ses mandataires wallons n'a pas hésité à se tourner, au cours du débat, vers « la nation-sœur » et à crier « Vive la France », ce qui fit dire à M. Vandervelde: « Nous aimons bien la France; pourtant nous voterons l'amnistie ». Mais dans le choc des idées, la discipline impose sa loi au sein du parti socialiste. Les plus rétifs, les plus passionnés s'inclinent devant elle. Si bien que cette brûlante question de l'amnistie aux traitres, — parce que tout le conflit est là: on a voulu amnistier les traitres qui ont du sang sur les mains, alors que le gouvernement et le pays voulaient simplement l'oubli pour les égarés, souvent plus malheureux que coupables — a disloqué la droite et la gauche libérale, ne laissant que deux blocs debout dans la rafale : le bloc socialiste et le bloc nationaliste flamand.

Nous avions prévu cette situation, dont la principale conclusion à tirer est que le parti socialiste belge, grâce à sa discipline, apparaît aujourd'hui comme le plus à même d'imposer ses directives et ses volontés. La discussion de la droite et l'anticléricalisme de la gauche libérale, plus que la passion linguistique, ont, sur ce point, favorisé considérablement l'extrême gauche.

S...

Le différend franco-belge à propos de l'accord Jaspar-Tardieu sur le paiement des réparations allemandes

Bruxelles, 5 juin. — Selon une information publiée par la « Dernière Heure » et dont il est impossible d'obtenir confirmation du ministère des Affaires étrangères, M. Elmbourg, arbitre hollandais désigné par les gouvernements français et belge en 1936 pour trancher leur différend à propos de l'accord Jaspar-Tardieu de 1930, vient de rendre sa sentence.

L'accord Jaspar-Tardieu assurait à la Belgique une ristourne de la France en cas de non-paiement des réparations allemandes sur les sommes encaissées par la France au titre de l'emprunt Young. L'arbitre a donné raison à la France, estimant que la mobilisation des réparations par l'emprunt Young s'est faite en dehors de l'Allemagne et que partant les sommes que la France doit ristourner à la Belgique doivent être calculées d'après les annuités allemandes et non d'après le capital mobilisé par l'emprunt Young.

Un agent de police de Sens est arrêté pour chantage

Aidé de son amie, il avait tenté d'escroquer un épicier de la ville

Sens, 5 juin. — Il y a une huitaine de jours, un peu avant minuit, un agent de police, Julien Barbier, se présentait au bureau de police en compagnie d'un homme qu'il avait arrêté, disait-il, pour un certain délit. Devant l'agent, l'homme fit connaître son identité : M. Cardon, épicier à Pont-sur-Yonne, et reconnut, les faits tels qu'ils étaient exposés par Barbier. Son identité vérifiée, le commerçant fut relâché après avoir été gratifié d'un procès-verbal qui devait le conduire en correctionnelle.

Quelques jours après, M. Cardon voyait arriver chez lui, à Pont-sur-Yonne, Barbier accompagné de son amie, la femme Simon, 29 ans. L'agent de police demanda au commerçant de lui verser 3.000 francs, moyennant quoi l'affaire serait classée.

M. Cardon trouva la somme exagérée, mais pour faire preuve de bonne volonté, il versa 100 francs, cependant qu'un rendez-vous était pris pour quelques jours plus tard, dans un hôtel situé à Sens, où M. Cardon devait s'acquitter des 7.900 francs restant.

Mais aussitôt M. Cardon avisa le parquet de ce qu'il venait de convenir avec le couple. M. Lepierre, juge d'instruction, demanda l'aide de la police mobile de Dijon. C'est ainsi que le sous-chef de la brigade et un inspecteur se trouvèrent à l'hôtel au rendez-vous fixé.

Vendredi après-midi, Barbier, en civil, se présenta à l'hôtel. Les policiers l'arrêtèrent. On devait apprendre que la jeune femme qui était à l'origine du procès, n'était autre que l'amie de Barbier.

Le calme règne au Portugal

On mande de Lisbonne que tout est calme dans la capitale portugaise.

Les rumeurs de troubles qui circulent à l'étranger sont sans fondement.

Les résultats du tirage de la 6e tranche de la Loterie nationale

Le numéro 0.241.746 gagne trois millions

Les 59 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près celui de ce billet gagnent chacun 30.000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun un million :

0.778.842 — 1.122.525
0.799.899 — 1.167.972

Les 236 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près ceux de ces billets gagnent chacun 10.000 fr.

Les numéros suivants gagnent chacun 500.000 francs :

0.029.545 — 0.674.529
1.443.664 — 1.107.443
1.128.428 — 0.309.074

Les 354 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près ceux de ces billets gagnent chacun 5.000 francs.

Les numéros finissant par

38.671	gagnent	120.000 francs
08.538	—	120.000 francs
0.352	—	50.000 francs
930	—	10.000 francs
930	—	5.000 francs
47	—	1.000 francs
28	—	500 francs

Les numéros finissant par 7 sont remboursés à 120 francs

Le général Goering est légèrement blessé dans un accident de cheval

Berlin, 5 juin. — Le général Gœring, ministre-président de Prusse, a eu un accident de cheval. Légèrement contusionné au genou, il n'a pas interrompu ses occupations.

L'anniversaire du gouvernement de « Front populaire »

« Les trois quarts du programme ont été réalisés, déclare M. Paul Faure ; comptez sur nous pour réaliser le reste »

Paris, 5 juin. — Pour fêter l'anniversaire du gouvernement de « Front populaire » à direction socialiste et celui de la signature des accords Matignon, le Parti socialiste a organisé diverses manifestations.

La première s'est déroulée samedi après-midi, au stade Pershing, où des épreuves sportives ont eu lieu.

Après un discours de M. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, M. Paul Faure a déclaré que les trois quarts du programme du Front populaire sont réalisés. « Comptez sur nous, a-t-il ajouté, pour réaliser maintenant les 25 % qui restent ». Et il a annoncé le dépôt de deux projets de loi sur les calamités agricoles et sur la retraite des vieux travailleurs.

— M. Jean Zay, ministre de l'Education nationale, en accord avec M. Jean Perrin, sous-secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique, vient de constituer les cadres du service central de la recherche organisé par le décret du 28 avril 1937.

Les assassins de Rambouillet ont été condamnés à mort

Versailles, 5 juin. — La dernière audience du procès de Gilberte Tessier et de Gaston Langevin, son ami, qui assassina le mari de la première, s'est déroulée samedi après-midi devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise.

Au début de l'audience, M. Balmary, procureur de la République, demande la peine de mort pour les deux inculpés qui avaient longtemps prémédité leur crime, qui fut lâchement exécuté.

Mes Renée Jardin et Cougnet, défenseurs des deux accusés, s'efforcèrent d'apitoyer le jury et sollicitèrent de larges circonstances atténuantes. Mais après une courte délibération, les jurés rendirent un verdict affirmatif, repoussant les circonstances atténuantes.

En conséquence, Gaston Langevin et son amie ont été condamnés l'un et l'autre à la peine de mort. En entendant cette sentence, les deux condamnés n'ont pas bronché.

Une centenaire meurt à Beaurainville dans le Pas-de-Calais

A Beaurainville vient de mourir dans sa centième année Mme veuve Duhamel née Leblond.

La défunte était la doyenne de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer. Elle était née le 28 décembre 1937. Mme Duhamel avait une descendance de 73 enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Une mutinerie à bord d'un chalutier boulonnais à Zeebrugge

Alors que le chalutier « Wagram » du Comptoir Charpin-Delpierre, de Boulogne-sur-Mer, faisait sa provision de charbon à Zeebrugge, deux chauffeur, les nommés Goirin et Kerdavid se rebellèrent contre les ordres du patron et essayèrent d'entraîner avec eux un troisième chauffeur.

Informés par radio, les armateurs donnèrent l'ordre au patron de rentrer à Boulogne où, samedi matin, les chauffeurs ont été débarqués et remplacés.

Une église est cambriolée à Boves (Somme)

Au cours de l'avant-dernière nuit, des cambrioleurs se sont introduits dans l'église de Gentelle, à Boves, et ont fait main-basse sur un calice de grande valeur. Les troncs ont été fracturés, mais ils contenaient peu d'argent.

DERNIÈRE HEURE

Le président Roosevelt n'envisage pas de modification de la politique de l'or

Washington, 5 juin. — Répondant à une question qui lui était posée par un journaliste relativement aux bruits qui ont circulé à Londres d'une nouvelle discussion de la politique de l'or, le président Roosevelt a déclaré qu'il n'existait aucun changement dans la situation de l'or.

Cette déclaration a été interprétée comme une réaffirmation des précédentes déclarations du président Roosevelt selon lesquelles il n'envisageait pas de modification de la politique de l'or.

Un fléchissement du dollar à Londres

Londres, 5 juin. — La déclaration de M. Roosevelt a entraîné samedi matin un fléchissement marqué de la devise américaine. Cette détente a reflété des ventes de dollars de la part de ceux qui, sur la base des rumeurs qui faisaient prévoir un abaissement du prix d'achat de l'or par les Etats-Unis avaient spéculé à la hausse de la monnaie américaine. Cette situation a eu aussi pour conséquence, un recul du prix de l'or; mais, rassurés par la déclaration du président Roosevelt, les détenteurs d'or ont ralenti leurs offres qui n'ont porté samedi matin que sur 465 lingots contre 1.493 vendredi.

L'écart entre le prix du métal jaune sur le marché libre et le prix d'achat par la Trésorerie américaine a diminué de 7 pence 1/2 par once, vendredi, à 7 pence samedi matin. Bien que cette différence soit considérable, le fait qu'elle s'est atténuée est considéré comme encourageant sur le marché et il laisse espérer une diminution progressive de la nervosité dont souffre le marché depuis plusieurs semaines et qui menaçait de l'ébranler profondément.

DEUX DIPLOMATES RUSSES AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉS

Ils avaient échoué dans leur mission

Riga, 5 juin. — Selon des bruits qui courent avec persistance à Moscou, deux diplomates soviétiques, MM. Karakhan et Rosenberg, auraient été arrêtés.

M. Karakhan a été commissaire adjoint aux Affaires étrangères, ambassadeur en Chine, puis en Turquie. Il a été récemment rappelé d'Ankara.

Quant à M. Marcel Rosenberg, il a été conseiller, puis chargé d'affaires à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris. Il fut envoyé comme ambassadeur en Espagne en septembre 1936. Il a été rappelé de Madrid il y a deux mois.

On reprocherait à ces deux diplomates d'avoir échoué dans leurs missions.

Huit fillettes périssent noyées dans le Danube, près de Plenitza

On est sans nouvelles d'un canot transportant vingt-cinq jeunes filles

Bucarest, 5 juin. — Huit fillettes qui se promenaient en canot sur le Danube se sont noyées près de Plenitza dans le département de Dolj.

On est sans nouvelles d'un autre canot sur lequel se trouvaient 28 jeunes filles.

Le billet gagnant le gros lot de la Loterie nationale a été vendu par dixièmes à Toulon

Toulon, 5 juin. — Le numéro gagnant du gros lot de trois millions de la Loterie nationale a été vendu par dixièmes à Toulon par l'Union des pollus.

Parmi les gagnants, on cite M. Boucher, propriétaire du Café de l'Oasis, place de la Liberté, et un chauffeur de taxi, M. Pascal Colombani.

Dernières Nouvelles Locales

ROUBAIX

Mort de M. Dubocage sous-inspecteur de police

Nous avons appris cette nuit avec regret la mort du sous-inspecteur Dubocage, de la police municipale, décédé après une courte maladie.

Nouvelles sportives

CYCLISME

LE PRIX WOLBER

Goutorbe et cinq autres concurrents sont mis hors course pour entente

Par décision des commissaires, réunis samedi soir, les coureurs suivants ont été mis hors course pour entente durant l'étape. (On sait que le Prix Wolber doit se disputer d'une manière strictement individuelle) :

Goutorbe (premier du classement général), Rallier, Fotel, Fréchaut, Godard et Munier.

De ce fait, Bourlon devient premier du classement général, devant Cacheux.

Renseignements commerciaux

du 5 juin 1937

COTONS

Termes	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible	13.04	13.04	12.20	12.24
Juin	—.—	—.—	12.66	12.69
Juillet	12.63	12.63	12.71	12.75
Août	—.—	—.—	12.69	12.73
Septembre	—.—	—.—	12.68	12.72
Octobre	12.66	12.66	12.67	12.72
Novembre	—.—	—.—	12.66	12.69
Décembre	12.75	12.75	12.65	12.68
Janvier	12.78	12.79	12.66	12.69
Février	—.—	—.—	12.67	12.72
Mars	12.80	12.82	12.69	12.77
Avril	—.—	—.—	12.70	12.77
Mai	12.80	12.85	12.72	12.79

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique nulles; aux ports du Golfe, 2.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne 1.000; France et Continent, 1.000; Japon et Chine, nulles.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 110.68; sur Bruxelles, 29,305; esc. hors banque, 6 11/16 prêt à court terme, 6 3/4 à 6 1/2.

SUCRES. — Marché clos.